



POLITIQUE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La véritable richesse d'**Énergie Côté Sud** réside dans les femmes et les hommes qui, chaque jour, accomplissent les missions qui nous sont confiées. Leur travail quotidien, leur engagement et leur professionnalisme incarnent les valeurs d'**Énergie Côté Sud**, et c'est pourquoi ils méritent notre respect et notre considération.

Nous avons mis en place un système de management de la sécurité structuré autour de la norme ISO 45001. Cette norme internationale nous guide dans l'amélioration continue de nos performances en matière de santé et de sécurité au travail. Notre objectif est de prévenir les accidents, les maladies professionnelles et de promouvoir le bien-être de nos collaborateurs.

La sécurité est l'affaire de tous.

- La Direction d'**Énergie Côté Sud** s'engage pleinement dans la promotion et le soutien de la politique de santé et de sécurité. Elle mène par l'exemple et encourage une culture de sécurité à tous les niveaux de l'organisation.
- Nos encadrants de proximité jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de notre politique de santé et de sécurité. Ils sont responsables de l'application des procédures de sécurité sur le terrain. Ils s'assurent que chaque collaborateur comprend l'importance de la sécurité et agit en conséquence et encouragent les pratiques sécuritaires.
- Chaque collaborateur terrain est impliqué activement dans la prévention des risques.

Nous encourageons la remontée d'informations, le signalement des situations dangereuses et mettons un point d'honneur à délivrer des formations sécurité.

Chacun a le devoir de veiller non seulement à sa propre sécurité, mais aussi à celle des autres.

L'entreprise assure la mise à disposition des ressources nécessaires et la mise en œuvre des mesures préventives

Les actions sur lesquelles nous nous engageons :

- Accueillir, former, sensibiliser nos collaborateurs aux sujets Santé Sécurité au Travail,
- Communiquer à tous nos collaborateurs les 8 règles d'or de la Sécurité sur chantier, sensibiliser sur l'importance du respect de ces règles,
- Audits et Évaluations : Nous procédons régulièrement à des audits sécurité pour identifier les axes d'amélioration.
- Mise en oeuvre de solutions techniques : Nous remplaçons les équipements non conformes et introduisons des solutions techniques plus sûres, telles que des plateformes légères en remplacement des escabeaux, la mise en place d'équipement d'aide à la manutention, ...

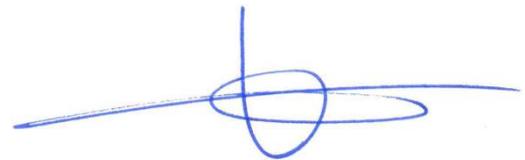
- Suivi et amélioration continue : Nous mettons en place des indicateurs mensuels et des tableaux de bord pour suivre nos performances en matière de santé et sécurité. Un bilan annuel et un plan d'actions sont établis pour assurer une amélioration continue.
- *Safety Day* : Journée dédiée au renforcement de la culture de la sécurité

Énergie Côté Sud compte sur l'implication de tous les collaborateurs pour renforcer notre « culture prévention ». La sécurité et la santé au travail sont une responsabilité collective, et chacun doit s'engager à respecter les règles d'or et à promouvoir une culture de sécurité proactive.

Votre santé et votre sécurité sont les fondements de la réussite de notre entreprise. Ensemble, faisons de cet engagement une réalité, pour nous-mêmes, pour nos familles et pour l'avenir d'**Énergie Côté Sud**.

A la Farlède, le mercredi 24 juillet 2024

David HAUBERTIN, Président



Les 8 Règles d'or

